Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20231019-59_16_10_23-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE DANJOUTIN

EXTRAIT DU REGISTRE

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, convoqué le neuf octobre deux mille vingt-trois, en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Emmanuel FORMET, Maire, en la salle d'Honneur de la Mairie de Danjoutin.

Nombre de conseillers : 27

Etaient présents, 18 conseillers :
BOULANGER Johann, BRAND Christine, BENSTEAD Marion, CANTELE Monique, CARDOT Pierre, CROS Michel, CUROT Martine, FADY Anne Marie, FORMET Emmanuel, GENTUSA Olivier, GOBERT Pierre, HOWALD Florent, LABOUREY Nelly, OUCHELLI Karim, PAULUZZI Martine, SAUGIER Elisabeth, VAUDOUX Céline, VERNEREY inès

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'articles L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné procuration, 7 conseillers :
ALKAN Ayse à PAULUZZI Martine, BARON Ghislain à CUROT Martine, CARLIN Fabian à BOULANGER Johann, CHAFFAUT Gilles à CANTELE Monique, GARDOT Serge à FORMET Emmanuel, LUCIANI Claire à LABOUREY Nelly, RIVIER Janique à VAUDOUX céline

Absents, 2 conseillers : DIETRICH Ludovic, OTKY Taoufik

Nombre de votants : 25

Secrétaire de séance : PAULUZZI Martine

Délibération n° 59/16-10-23

---- OBJET ----

BUDGET 2023 – Décisions modificatives

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide les modifications budgétaires présentées en annexe pour le budget principal et pour le budget annexe.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Emmanuel FORMET

COMMUNE DE DANJOUTIN

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Transmis en Préfecture le 19/10/2023
Affiché le 19/10/2023
Le Maire,

COMMUNE DE DANJOUTIN